



17-18 APRIL 2023, ONLINE

LES EFFORTS DE COLLABORATION ET COORDINATION POSSIBLES AU NIVEAU DES PAYS, BASSIN ET DE LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST POUR ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS NATIONAUX SUR L'INDICATEUR 6.5.2 DES ODD

Kouassivi Bougonou DJERI-ALASSANI

Acting Director, ECOWAS Water Resources
Management Center

Global Webinars on SDG indicator 6.5.2
Transboundary Water Cooperation

Supporting countries in preparing national reports for the
3rd reporting exercise - With a focus on Coordination



Plan de Présentation

- I. Des opportunités pour une collaboration et coordination dans le cadre de l'établissement du rapport national sur l'indicateur 6.5.2 des ODD**

- II. D'une approche de collaboration nécessaire entre les pays et les organismes de bassins et de coordination régionale pour l'établissement du rapport national sur l'indicateur 6.5.2 des ODD**

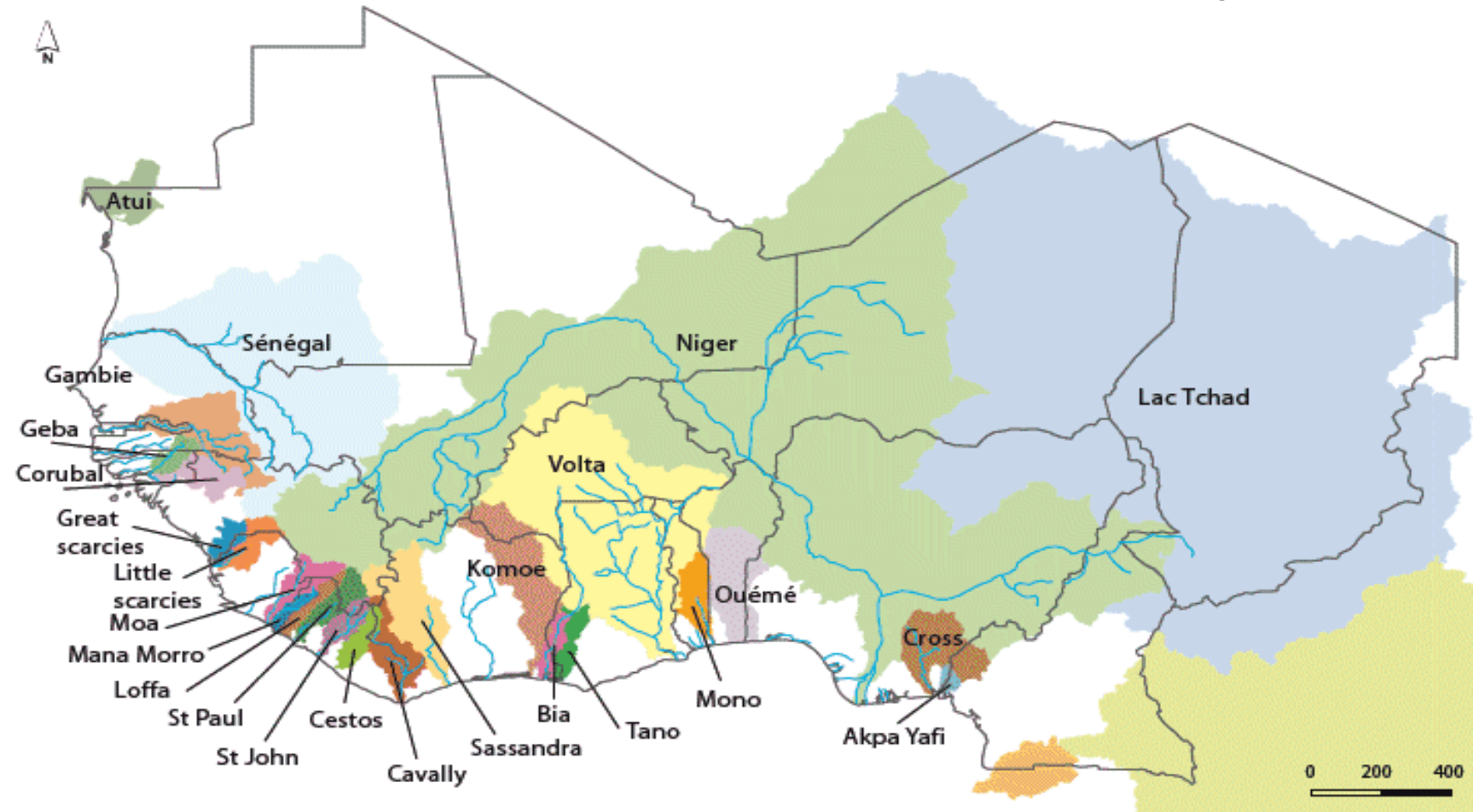
Conclusion

I. Des opportunités pour une collaboration et coordination dans le cadre de l'établissement du rapport national sur l'indicateur 6.5.2 des ODD

Au Plan Naturel

- ❖ L'espace CEDEAO, qui couvre une superficie de 5,2 millions de km² et compte vingt-cinq bassins fluviaux transfrontaliers

Cours d'eau transfrontaliers de l'Afrique de l'Ouest



Source : ESRI, Global GIS, WHY MAP Réalisation : M. Niassé, C. Mbow (2006)

I. Des opportunités pour une collaboration et coordination dans le cadre de l'établissement du rapport national sur l'indicateur 6.5.2 des ODD (2)

Etats membres de la CEDEAO



La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créée par le Traité de Lagos le 28 mai 1975. Elle regroupe aujourd'hui 15 pays de la région : **Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde; Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.**

I. Des opportunités pour une collaboration et coordination dans le cadre de l'établissement du rapport national sur l'indicateur 6.5.2 des ODD (3)

Axe 3 de la politique régionale des Ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest

- **Promouvoir la coopération et l'intégration régionales**. Il vise à développer les relations entre Etats, organismes de bassin et organisations régionales en vue d'assurer une gestion concertée, intégrée, durable et pacifique des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest.
- A date, existence de 06 organismes de bassins opérationnels (OMVS, OMVG, ABN, ABV, ABM, CBLT)
- 02 organismes de Bassins en cours de création (Comoé -Bia-Tanoé et la Mano River Union)
- 05 Etats membres sont Partie à la Convention sur l'eau (Sénégal, Ghana, Guinée Bissau, Togo et Nigeria)

Activités de Suivi évaluation et renforcement des capacités dans le domaine des ressources en eau

- Le renseignement de l'Observatoire Régional des ressources en eau de la CEDEAO par les Etats Membres de la CEDEAO ,
- Le renseignement de l'Observatoire de AMCOW par les Etats Membres de la CEDEAO
- Les efforts conjoints entre AMCOW et la CEDEAO pour la conduite conjointe des campagnes de collecte et de renseignement dont celle de 2023 (Avril – juin)
- Contribution de 13 Etats membres de la CEDEAO aux rapports nationaux rapport (2017/2018)
- Contribution de 13 Etats membres de la CEDEAO aux rapports nationaux (2020/2021)

2. Formes de collaboration nécessaires entre les pays et les organismes de bassins et de coordination régionale lors de l'établissement du rapport national sur l'indicateur 6.5.2 des ODD

Formes de collaboration possibles entre les pays et les organismes de bassins

- i. Identification dans chaque pays du Point focal national pour l'établissement du rapport national sur l'indicateur 6.5.2 des ODD au sein de la plateforme nationale de coordination mise en place avec AMCOW pour l'établissement des rapports
- ii. Identification par chaque point focal national des besoins de collaboration nécessaire avec les autres pays les organismes de bassin dans le cadre de l'établissement du rapport national
- iii. Identification par chaque point focal national des besoins d'assistance pour l'établissement du rapport national sur l'indicateur 6.5.2 des ODD

Coordination régionale possible

- i. Capitalisation de la mise à jour de l'observatoire de AMCOW en 2020 et 2021 qui prend en compte l'ensemble des paramètres de calcul de l'ODD 652.
- ii. Concertation avec les points focaux des besoins d'assistance technique pour l'établissement de rapport
- iii. Coordination avec l'UNESCO, l'UNECE et les autres organisations compétentes de la région sur le sujet pour réunion (i) virtuelle (s) ou assistance spécifique en réponse aux besoins recueillis,
- iv. Appui logistique aux pays intégré aux processus pour l'établissement de rapport sur l'indicateur 6.5.2 des ODD intégré dans la conduite du processus conjoint avec AMCOW de la campagne WASSMO en Afrique de l'Ouest
- v. Accompagnement technique limité pour l'établissement du rapport
- vi. Synthèse sur l'indicateur 6.5.2 des ODD en Afrique de l'Ouest et les implications

Conclusion

La mise en œuvre de l'approche envisagée permettrait :

- de mieux comprendre les défis à relever pour l'atteinte des objectifs de l'indicateur 6.5.2.
- d'apporter des réponses idoines au niveaux national et régional pour relever les défis identifiés en vue de promouvoir une gestion concertée, intégrée, durable et pacifique des ressources en eau partagée en l'Afrique de l'Ouest.



**JE VOUS REMERCIE
THANK YOU**

ECOWAS Water Resources Management Center
wrmc_cgre@ecowas.int